

Mai 2004

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

N°6

Jean Luc RUEFF : Licencié sans un bruit...!

Éditorial

Jean Luc RUEFF, double victime de l'explosion du bâtiment 221 de l'usine AZF, abandonné par les siens!

Qui est Jean Luc RUEFF ?

C'est le fondateur charismatique de SUD, ancien syndicaliste CFDT.

Présent sur le lieu de l'explosion dans le cadre de son activité syndicale, Jean Luc est touché psychologiquement et il est déclaré inapte depuis peu.

La Cgt est révoltée qu'un Camarade de travail perde son emploi et ses revenus parce qu'il est une victime d'AZF.

La Cgt est étonnée que son organisation syndicale n'ai ni mobilisé ni informé les Traminots pour tenter d'éviter le licenciement de Jean-Luc.

La Cgt est choquée que son organisation n'ait pas demandé le maintient intégral de son salaire pour lui permettre d'attendre et de mesurer les éventuelles indemnisations d'AZF.

On nous dit: « Il ne souhaite pas qu'on l'aide ».

Mais cette réponse est d'une lâcheté sans nom... il perd la mémoire, il est très diminué psychologiquement et malade on en reste là ...on l'écoute, on ne cherche pas plus loin et on le laisse seul.....???

Nous sommes inquiets, car le cas RUEFF en appellera peut être d'autres ?

La Cgt s'inquiète et ne comprend pas ce syndicalisme de qui laisse ses propres soldats sur le bord de la route sans se retourner.

La Cgt, elle, ne laisse jamais tomber les siens : Jean Pierre Perthus peut en témoigner, la justice lui a rendu son permis il va pouvoir reprendre une vie normale.

Chacun peut et doit se souvenir de l'affaire Perthus et du mauvais procès fait à la CGT, mais la CGT se mobilise toujours pour les siens.....

Le mot solidarité n'a pas le même

Sommaire

Editorial : Jean Luc RUEFF licencié !

Page 2 : La Sécu : ÇA URGE !

Page 3 : Salaires / Toujours en retard !

Page 4 : Réunion du CE du 7 mai

Page 5 : Un mauvais procès à la CGT

Humour: Sans eau et sans électricité

Page 6 : Enquête des élus Cgt du CHSCT,

Action préretraite

Page 7 : Non au travail gratuit obligatoire

Putain de dimanche . Info minute

Page 8 : Pollution atmosphérique:

Un rapport inquiétant.

Humour : Une radio de merde....

13, 14 et 15 mai,
trois jours
pour se faire
entendre



Un calendrier qui s'emballa, un gouvernement qui ne dévoile pas ses projets. Des pistes inquiétantes qui « fuient » dans la presse. Il n'en faut pas plus pour considérer que, sur le fond comme la forme, la réforme de l'assurance maladie est bien mal engagée.

**LA CGT ENTEND BIEN MOBILISER
EN MAI ET JUIN
LES SALARIÉS DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE
POUR PESER SUR LA RÉFORME.**

A l'issue de son Comité Confédéral National, la CGT a proposé à l'ensemble des confédérations syndicales des rencontres bilatérales afin d'examiner ensemble les responsabilités propres du syndicalisme dans cette période.

Toutes les organisations contactées ont répondu favorablement.
Le calendrier des rencontres est le suivant :

- 10 mai - 9 h 30 - CFE-CGC - au siège de la CFE-CGC.
- 11 mai - 15 h 00 - UNSA - au siège de la CGT
- 12 mai - 9 h 00 - FO - au siège de la CGT
- 12 mai - 14 h 00 - FSU - au siège de la CGT
- 14 mai - 14 h 30 - CFTC - au siège de la CFTC
- 17 mai - 10 h 00 - CFDT - au siège de la CGT

D'autre part, des contacts sont pris avec le GROUPE des 10.

Accélérer la mobilisation

La Cgt, a mis en place un dispositif d'initiatives en faveur d'une bonne réforme de la Sécu.

Au 4 mai on comptabilise
1332 initiatives....

90844 signatures de la
pétition nationale !

Signez et faites signer la
pétition !

Les prix toujours en hausse: mais les salaires ne suivent pas ...!

Les prix sont toujours à la hausse, en mars les prix de détails ont augmentés de 0,4% et cela après une hausse de 0,5% en février. La CGT estime que la hausse sera de 1,7% pour 2004.

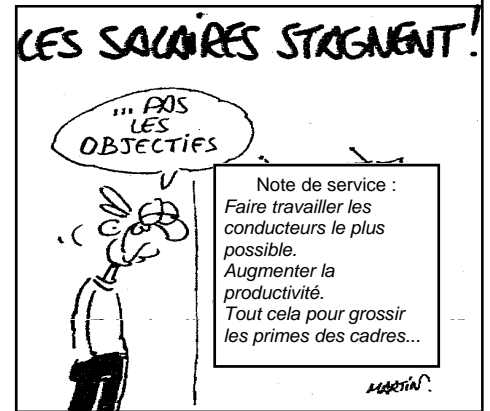
Ce sont les prix de l'alimentation, de l'habillement et les prix des produits pétroliers qui ont augmentés le plus ces dernières semaines.

Ce ne sera pas avec les 1,2% consenti par la direction que la morosité des Traminots se dissipera.

Si l'augmentation du SMIC, annoncée par RAFFARIN se confirme, celui-ci sera supérieur au salaire de référence (point 100) de la SEMVAT, ce qui veut dire que la valeur du point 100 sera très très inférieure au SMIC.

La revendication des 3% minimum d'augmentation de la valeur du point 100 reste bien d'actualité !

Traminots, il faut se réveiller: le temps presse !!



« Plus on donne de l'argent à la Semvat....!

Moins nos salaires augmentent..!

Plus les conditions de travail sont mauvaises.. »

« Jeannot est toujours en retard pour la relève, il va finir à 14H30 aujourd'hui c'est le vrai bordel ..!

Je crois bien que ces accords d'entreprise y sont pour quelque chose dans la construction de ces TM de merde....? »

« Vivement la régie des Transports à Toulouse !!! Au moins ils arrêteront de nous jeter à la figure leur histoire de « contrat »..! »



**Vendredi 7 mai: Réunion du Comité d'Entreprise.
Le règlement de compte SUD / FO s'accélère...!**

Force ouvrière démissionne de tous les postes du bureau du CE, démission du secrétaire adjoint et du trésorier adjoint.

SUD a proposé M.GROS au poste de Secrétaire adjoint et M. LEAL au poste de Trésorier adjoint.

Le secrétaire du CE SUD informe les élus des dépenses occasionnées dans le cadre du fonctionnement du CE par les sortants, laissant penser que cela est anormal, mais avec une lecture des chiffres un peu plus précise, cela n'est pas si évident à confirmer...

Durant la séance du Comité d'Entreprise FO prétextant ne pas avoir reçu les protocoles d'accord RTT concernant les cadres quitte la séance.... A notre avis le prétexte est un peu gros, mais enfin ils font comme ils veulent.

La CGT déplore ces attitudes, d'un côté comme de l'autre, **les uns continuent de se plaindre, les autres n'ont toujours pas digéré leur défaite. Tout ce la n'est pas sérieux**

La CGT demande solennellement que ces querelles stériles cessent et que l'on se mette sérieusement au travail dans l'intérêt des Traminots tout simplement,

Le CE n'appartient ni à FO ni à SUD mais aux Traminots ne l'oublions jamais !

Toutes ces querelles de « clocher » leur font oublier l'essentiel et cela est grave.

Le Président Directeur Général de la Semvat a changé, c'est aujourd'hui M. SICARD, Maire de Colomiers.

Tout comme le Président du Syndicat Mixte des Transports (SMCT) a également changé, c'est aujourd'hui M. MOUDENC (Maire de Toulouse).

C'est, nous semble-t-il dans les attributions du Secrétaire du Comité d'Entreprise, de

rencontrer les dirigeants pour prendre des renseignements sur l'avenir de l'entreprise.

Gérer le CE c'est les œuvres sociales mais c'est aussi prendre en compte la dimension économique de l'institution.

Demain seront nous encore SEMVAT ou bien alors CONNEX ? ? ?

Des discussions laissent filtrer que l'appel d'offre serait relancé, ce qui veut dire que nous revenons à la case départ :

Re-compétition entre CONNEX et SEMVAT / RATP

Pas grand monde ne s'en préoccupe, les querelles prennent tout leur temps cela devient grave.

La CONNEX pourrait bien sortir gagnante cette fois-ci, **et les Traminots avoir des lendemains qui déchantent...!**

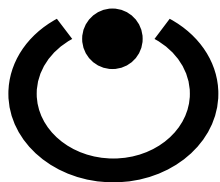
La CGT pour sa part à déjà plusieurs fois donné son avis, pour sortir de cette situation défavorable, **le choix de la régie est de loin le plus avantageux pour les Traminots.**

- Plus d'appel d'offre tous les cinq ans.
- Une seule et même direction, stabilité de l'entreprise.
- Maintient de la Convention Collective des Transports Urbains et de tous les avantages sociaux...

Il serait très utile aux Traminots que les organisations syndicales de la Semvat, pour une fois, parlent d'une même et seule voix en demandant la mise en place d'une régie des Transports sous la forme juridique d'une EPIC*.

(* Entreprise publique industrielle et commerciale)

Comme Marseille, la Ratp et Poitiers depuis peu etc...



CCAS

Un mauvais procès à la CGT

L'enquête sur le fonctionnement du comité d'entreprise d'EDF/GDF (CCAS) a pris un tour surprenant avec la mise en cause le 30 avril par *Le Monde* de »l'assistante de Bernard THIBAUT « Une nouvelle aussitôt démentie par la CGT.

La lecture du journal *Le Monde* daté du 30 avril, a créé un électrochoc à la direction de la CGT. Selon le quotidien du soir: « L'assistante de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, est directement visée dans l'enquête menée par le juge du pôle financier parisien Jean Marie d'HUY sur les malversations présumées au sein du comité d'entreprise d'EDF/GDF. »

L'information précise que la collaboratrice en question est Marie-Christine Beyleix, salariée de la CCAS. Le hic est que cette personne n'a jamais été l'assistante de Bernard Thibault.

Cette militante CGT, ponctuellement détachée dans le cadre du droit syndical légal de sa profession, a été chargée de diverses missions par la confédération entre 1999 et 2002.

A l'occasion d'une conférence de presse, la

CGT a produit le bulletin d'absence pour détachement syndical.

Ces détachements ne sont en rien assimilables à un emploi fictif, sauf à vouloir mettre en cause le droit syndical lui-même. Cette mise au point a mis un coup d'arrêt à une campagne de dénigrement.

Si la CGT a dénoncé le caractère diffamatoire de ces accusations, elle n'a en rien remis en cause la procédure judiciaire visant à faire la clarté sur le fonctionnement de la CCAS.

« *L'enquête engagée doit aller à son terme et si des dysfonctionnements apparaissent, il faudra les résoudre* », confirme Maryse Dumas, secrétaire de la CGT.

Cette dernière relève toutefois que la période n'est pas anodine.

Hasard ou coïncidence, cette campagne de presse intervient au moment même où la CGT progresse dans toutes les élections et remporte des batailles aussi importantes que celles des recalculés de l'UNEDIC.

Mais aussi une période où se décide l'avenir du statut d'EDF et se discute celui de l'assurance maladie.



Enquête des élus CGT du CHSCT

Les élus CGT ont besoin du concours des conducteurs receveurs pour mesurer les problèmes lombalgiques entraînés par les balancements et les défauts d'assiettes des bus GNV.

Nous demandons donc à tous les titulaires des lignes utilisant des GNV de nous faire parvenir, s'ils en ont, leurs certificats médicaux liés à des problèmes de dos rencontrés depuis qu'ils conduisent des GNV.

Ces certificats, dont nous préserverons l'anonymat, nous permettront de quantifier le problème et de faire avancer les demandes d'améliorations.



RETRAITE
la Cgt
toujours avec
VOUS

RETRAITE
la Cgt
toujours avec
VOUS

Le 13 mai à 14 H 30 une petite délégation de Traminot est venue interpellier la direction pour demander des comptes sur la mise en place de la PRP.

Une fois de plus la direction a déglagée en touche, prétextant qu'elle n'avait pas les moyens financiers pour répondre à la revendication.

Les deux organisations présente à ce rassemblement, CGT et FO ont décidé de se revoir pour définir ensemble de nouvelles modalités d'actions.

Il faudra bien revenir à des actions coordonnées, des arrêts de travail bien structurés et organisés, en finir avec des grèves « à la carte », sans cela la direction continuera de se taper sur le ventre en nous regardant partir avant l'heure en ordre dispersé, sans une réelle efficacité !

Sur la revendication de la PRP comme pour toutes les autres revendications, salaires, conditions de travail et autres, les bonnes et vieilles méthodes seront les seules efficaces ! Réfléchissons bien

RETRAITE
la Cgt
toujours avec
VOUS

RETRAITE
la Cgt
toujours avec
VOUS

La CGT réitère son opposition la plus ferme à l'instauration d'une journée de travail gratuit obligatoire prévue par le projet de loi sur l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Les amendements tendant à modifier quelques modalités d'application de ce dispositif inique ne changent rien au fond : travail le lundi de Pentecôte, suppression d'un jour férié, sacrifice d'un jour de RTT, ou heures supplémentaires non payées, le résultat est le même : le produit de cette journée de travail obligatoire non payée n'ira ni aux personnes âgées ni aux handicapés, mais entrera directement dans la poche des employeurs.

C'est l'allongement de la durée légale du travail que ne cesse de réclamer le MEDEF.

C'est l'obligation faite aux salariés de faire cadeau d'une journée de travail à leur patron.

L'introduction dans le Code du travail de la notion de travail obligatoire non rémunéré constitue un dangereux précédent qui n'est pas sans rappeler les corvées du Moyen Âge.

Quant à la prétendue contrepartie : une cotisation patronale de 0,3 % dont le versement effectif et la pérennité sont loin d'être assurés, elle représente à peine la moitié des salaires que les employeurs auraient dû payer pour cette journée.

Elle ira alimenter une caisse qui contribue à l'éclatement du système de protection sociale et dont l'utilisation des fonds est plus qu'incertaine.

Les problèmes du handicap, de la dépendance, des personnes âgées doivent faire partie de la nécessaire réforme d'ensemble du financement de l'assurance maladie et de la protection sociale.

C'est pourquoi la CGT demande l'abandon pur et simple de ce dispositif injuste et inefficace.

Putains de dimanches

« Je hais les dimanches », chantonnait le petit A vous, les caissières de supermarchés, les Sarko en culotte courte. Le fait est que, devenu manutentionnaires de magasins, les vendeurs grand, il les déteste de plus en plus. Au point de boutiques, les serveurs de bistrot, les de vouloir les rayer du calendrier et de jeter à jardiniers de jardinerie, les balayeurs de la benne la loi de juillet 1906 instaurant le rues... Tout le monde au boulot .

repos hebdomadaire.
D'ailleurs, Le Figaro nous fait plaisamment savoir que Sarko fait fonctionner son ministère les dimanches et jours fériés à plein régime. A vous d'en prendre de la graine !

Et puisque fatalement arrivera un dimanche précédent le lundi de Pentecôte, vous ferez d'une pierre deux coups : deux jours de boulot d'affilée. Même Pierre Lafargue en écrivant Le droit à la paresse n'avait pas vu pareil challenge.

INFO MINUTE

Réseau de Nancy : tentative de licenciement d'un délégué syndical CGT. (CONNEX)

Mardi 11 mai les salariés de Nancy étaient en grève à 90 % pour s'opposer à ce licenciement abusif.

Une grève organisée par la CGT avec tous les salariés en grève au même moment, piquets de grèves, militants présents devant l'entreprise, drapeaux, banderoles, barbe-cul et saucisse avec en plus la fraternité, la solidarité et la camaraderie.....

BULLETIN DE LA CGT

Syndicat CGT- Semvat
9, rue Michel Labrousse
31081 Toulouse Cedex

Permanence Atlanta

Tel 05 62 11 29 78

Fax 05 62 11 29 96

cgt.semvat@free.fr

Permanence Giat : tel / fax 2432

Permanence Métro : tel 3040

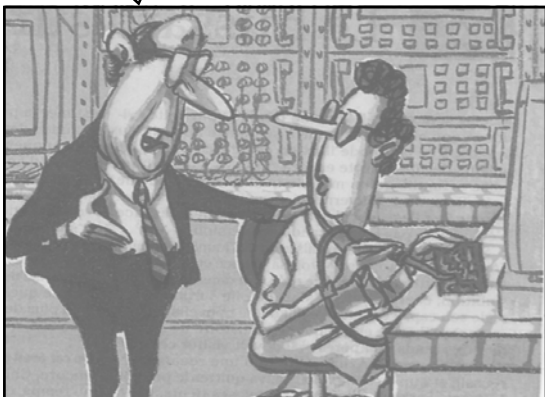
Publié sous la responsabilité du
bureau du Syndicat CGT.

Qu'elle merde cette radio !

Quand va-t-elle fonctionner
correctement ?

Ce sont toujours les conducteurs qui sont
emmerdés !

Ca changera donc jamais ???



Risques de cancer accrus en raison de la pollution automobile dans les villes : Les Conducteurs de bus, agents d'exploitation et agents techniques en 1^{ère} ligne

La pollution de l'air dans les agglomérations, et plus particulièrement les particules fines émises par les automobiles (diesel plus particulièrement), est directement responsable de la mort de plusieurs milliers de personnes chaque année en France, selon deux rapports publiés jeudi 6 mai 2004.

Les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE) donnent une estimation du nombre de décès attribuables, en 2002, à l'exposition aux particules fines au cours des années passées.

Pour les victimes de la pollution atmosphérique, les maladies cardiopulmonaires viennent en tête, devant les cancers du poumon

Les particules fines font partie des éléments polluants de l'atmosphère en ville, au même titre que le dioxyde d'azote (NO₂), et ont comme principales sources d'émission les activités industrielles, le trafic automobile et le chauffage.

Les conducteurs de bus travaillant tous les jours au milieu de cette pollution sont donc en première ligne, comme tous les salariés de l'exploitation directement au contact de cette pollution.

Mais les agents des services techniques sont eux aussi concernés par les gaz d'échappement des bus et donc tout aussi exposés !

**Voilà des éléments qui renforcent, si c'était
nécessaire, la difficulté de nos métiers dans
les transports urbains.....**

Je souhaite :

me syndiquer

prendre contact

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Date d'entrée..... Qualification.....

Bulletin à transmettre à Cgt-Semvat 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex
Email cgt.semvat@free.fr - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96



Syndiquez-vous efficace !